
Papeete le vendredi 21 avril 2023

Lettre ouverte

Aux candidats à la présidence du Pays

Chers candidats,

La fonction publique territoriale est depuis plusieurs années en souffrance. Un programme de modernisation semble en cours, mais hélas, les organisations syndicales représentatives de la fonction publique n'ont été associées à aucune réflexion sur le sujet. Nous n'en connaissons donc ni les motivations, ni les objectifs et encore moins les implications pour les agents publics.

Le mal-être dans la fonction publique s'accroît, et l'impunité dont jouissent certains responsables ne fait que renforcer l'idée de profondes discriminations. Il est également possible d'ajouter à ce cocktail, l'absence de transparence dont l'administration fait preuve depuis quelques années, particulièrement à son plus haut niveau, ainsi que des régimes totalement inégalitaires qui démotivent les agents publics.

Cette situation à la fois sinistre et peu reluisante, n'est finalement que l'aboutissement d'une trentaine d'années d'instrumentalisation et paradoxalement d'un profond mépris de la part du politique pour ce que devrait être « l'Admⁱnistration ». Trois listes s'affrontent aujourd'hui pour ce second tour des élections territoriales, trois visions sans doute différentes pour l'avenir de la fonction publique, mais trois visions que nous ne parvenons pas à lire correctement dans vos différents programmes. Alors nous avons l'honneur de vous poser quelques questions simples qui permettront de mieux comprendre ce que pourrait être l'avenir des agents publics que nous sommes.

1. Etes-vous favorable à la transparence de l'administration vis-à-vis des agents qui la composent, mais également de tout concitoyen ? Si oui, comment comptez-vous la garantir ?
2. Quelles réformes proposeriez-vous pour mettre fin à l'instrumentalisation de notre administration ?
3. Comment comptez-vous résorber l'importante perte de pouvoir d'achat subie par les fonctionnaires territoriaux ?
4. Comment pensez-vous résoudre le problème des inégalités flagrantes qui pèse dans notre administration ?

5. Comptez-vous réellement donner la priorité à l'emploi local ?
6. Etes-vous déterminé à mettre fin à l'intégration, sur simple demande, des Fonctionnaires d'Etat Détachés dans notre Administration, comme fut rendu possible en 2022 ?
7. Comptez-vous développer le télétravail dans notre administration ?
8. Selon vous les chefs de service sont-ils passibles de sanctions devant une commission de déontologie indépendante lorsqu'ils dérogent aux règles administratives ou lorsqu'ils ne remplissent pas leurs obligations ?
9. Etes-vous favorable à la création d'une instance de règlement amiable des litiges ?
10. Comment pensez-vous redonner de la motivation à bien des agents publics aujourd'hui blasés par tant de partialité ?

Vous remerciant par avance, nous vous prions de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Le secrétaire général



Olivier CHAMPION